



DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17/09/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 23

Présents : 15

Nombre de suffrages : 22

Date de convocation

12/09/2025

Date d'affichage

12/09/2025

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept septembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BOURDAA Bruno.

Etaient présents :

Mme BLANDIE Marie-Christine, M. BONNASSIOLLE Daniel, M. BONNASSIOLLE Pierre, M. BOURDAA Bruno, M. CHABROUT Guy, M. DE VICARI Olivier, M. DEQUIDT Alain, Mme DURAND Pascale, Mme HONTAA Corinne, M. METGE Jean-Paul, Mme MOUSSU-RIZAN Renée, Mme MULLER Véronique, Mme VILLENEUVE Jocelyne, Mme WEISS Myriam, Mme BIDART Michelle

Procuration(s) :

M. JUNQUET Fabien donne pouvoir à Mme DURAND Pascale, M. BONNASSIOLLE Jean-Pierre donne pouvoir à M. BOURDAA Bruno, Mme MAURIN Marina donne pouvoir à M. CHABROUT Guy, M. MIMIN Matthieu donne pouvoir à Mme WEISS Myriam, M. PEDROSA Raphaël donne pouvoir à M. METGE Jean-Paul, M. SANCHEZ Laurent donne pouvoir à Mme HONTAA Corinne, Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique donne pouvoir à M. BONNASSIOLLE Daniel

Etai(ent) absent(s) :

Mme PAYOT Marie

Etai(ent) excusé(s) :

M. BONNASSIOLLE Jean-Pierre, M. JUNQUET Fabien, Mme MAURIN Marina, M. MIMIN Matthieu, M. PEDROSA Raphaël, M. SANCHEZ Laurent, Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme DURAND Pascale

Numéro interne de l'acte : DEL_2025_044

Objet : DM1 - OPERATIONS D'ORDRE

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il convient de réaliser des écritures d'ordre budgétaire pour :

- d'une part, prévoir les crédits budgétaires nécessaires pour constater comptablement la restitution de l'avance dans le cadre de l'application du marché « *Conception scénographique de l'exposition de la Maison Carrée – lot Agencement – titulaire SAS LA MANUFACTURE A FELIX* » d'un montant de 3 978,35 € ;
- d'autre part, reconnaître comptablement deux emprunts contractés auprès de TE64 en 2024 pour financer des programmes de modernisation du réseau d'éclairage public d'un montant total de 21 335,82 €.

Pour cela, il convient de procéder aux écritures d'ordre suivantes :

Section Investissement

Dépenses		Recettes	
Chapitre – Article	Montant	Chapitre – Article	Montant
Chap. 041 – art. 21351	3 978,35 €	Chap. 041 – art. 238	3 978,35 €
Chap. 041 – art. 2041582	21 335,82 €	Chap. 041 – art. 168758	21 335,82 €
Total Dépenses	25 314,17 €	Total Recettes	25 314,17 €

CECI ETANT EXPOSE,

Vu l'avis favorable de la commission Finances et Administration générale du 10 septembre 2025,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

ADOpte la décision modificative n°1 du budget principal,

AUTORISE le Maire ou l'adjoint au maire délégué à signer tout document relatif à ce dossier.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à NAY
Le Maire,
Signé BB
Bruno BOURDAA